



## Chiffres clés en bref

	2013	2012	2011
Primes brutes encaissées à risque étranger	CHF 18 832 093	18 679 541	22 217 838
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF 34 300 904	31 960 638	30 430 062
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF 22 638 285	19 743 854	18 356 728
Provisions techniques	CHF 143 969 906	141 642 462	139 846 384
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	% 18,3	24,3	18,6
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 91,0	90,0	88,0
Performance des titres	% 1,4	4,2	1,5
Rendement immobilier net (ROI)	% 6,7	6,2	6,4
Ristournes aux membres	CHF <sup>1)</sup> 3 500 000	3 500 000	1 500 000
Fonds propres	CHF 11 182 388	11 175 888	11 169 378

<sup>1)</sup> Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale.

## Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2013	2012	2011
Produit net de l'assurance accidents	3 569	5 305	4 046
Produit net de l'assurance choses	1 133	1 267	1 135
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-1 222	98	0
Produit des activités d'agence/de courtage	1 209	1 462	1 767
<b>Produit total des activités d'assurance</b>	<b>4 689</b>	<b>8 132</b>	<b>6 948</b>
Total des autres produits	7 114	7 182	1 246
<b>Produit total</b>	<b>11 803</b>	<b>15 314</b>	<b>8 194</b>
Total des autres charges	-8 296	-11 808	-6 689
<b>Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>3 507</b>	<b>3 506</b>	<b>1 505</b>
Ristournes aux membres	-3 500	-3 500	-1 500
<b>Résultat porté au bilan</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

# Sommaire

Page	2	Préambule du président	1
	3	<b>Rapport annuel 2013</b>	
	3	Résultats annuels 2013 – commentaire de la direction	
	4	Les associations de nos branches	
	6	Conseil d'administration	
	7	Direction & Service	
	8	Conseillers à la clientèle	
	9	Service de courtage	
	21	<b>Comptes annuels 2013</b>	
	22	Organes et organisation	
	23	Gestion des risques	
	24	Situation financière	
	26	Proposition à l'assemblée générale. Remarques finales	
	27	Compte de résultat d'exploitation	
	28	Bilan	
	30	Compte de résultat	
	32	Annexe	
	34	Proposition d'utilisation du produit net	
	35	Rapport de l'organe de révision	
	36	Annexe statistique	

Préambule

## Vers de nouveaux horizons



Chers adhérents et partenaires,

L'un des événements les plus marquants de 2013 a été notre déménagement dans nos nouveaux locaux au début du mois d'octobre. Après avoir travaillé durant des décennies dans d'anciennes maisons de ville à Zurich-Hottingen, nous nous sommes installés dans le quartier très vivant de Zurich Ouest. Nous avons échangé nos bureaux exigus contre de vastes espaces pouvant accueillir six à dix personnes. Ce changement a été un succès à tous points de vue et nous apprécions notre nouvel environnement de travail.

Immédiatement après le déménagement, nous avons entamé la construction de l'immeuble résidentiel «IRISPARK» sur le terrain de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV). Après la démolition du bâtiment de l'UPSV, nous avons démarré les travaux d'excavation pour le nouvel immeuble résidentiel et commercial, et avons commencé la rénovation de la villa à la Irisstrasse 10. Nous prévoyons de louer les premiers appartements à partir du 1<sup>er</sup> mai 2014.

En dépit de nouvelles baisses de primes dans l'assurance-accidents, nos recettes de primes ont sensiblement augmenté durant l'année sous revue. Cette hausse est imputable à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et à l'assurance-accidents collective. La branche assurance et les rendements substantiels de nos placements nous ont permis de clôturer sur un résultat annuel 2013 réjouissant de CHF 3,51 mio. Le conseil d'administration propose donc à l'assemblée générale 2014 de reverser des ristournes à hauteur de CHF 3,5 mio.

En 2013, le conseil d'administration a passé au crible la gestion des risques de l'AMS. Il a analysé en détail les risques-clés et a approuvé des investissements supplémentaires dans la gestion des risques opérationnels, par exemple dans les ressources en personnel. Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé la révision et l'adaptation aux nouveaux processus du système de contrôle SCI de l'AMS après l'introduction de la nouvelle plate-forme informatique BRAVE.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, je remercie tous nos clients de la confiance qu'ils nous ont accordée. Mes remerciements s'adressent aussi à tous les collaborateurs, qui se sont engagés avec beaucoup d'énergie et de motivation en 2013 pour garantir le succès de l'Assurance des métiers Suisse.

Ueli Gerber

Président du conseil d'administration

Résultats annuels 2013 – commentaire de la direction

## Parés pour relever de nombreux défis

### Pression persistante du marché

L'énorme pression sur les prix dans le marché suisse des assurances n'a pas diminué. Malgré cela, la plupart des acteurs du marché affichent de bons voire d'excellents résultats techniques au cours des dernières années. On peut en déduire que la pression sur les primes restera forte et que les clients pourront bénéficier de primes d'assurance moins élevées.

Durant l'année sous revue, la FINMA nous a imposé de nouvelles tâches administratives. Ces travaux ont fait grimper les frais administratifs pour les prestataires externes et l'utilisation des ressources en personnel. Ces frais administratifs majorés pourraient se traduire pour nos coopérateurs par des hausses de primes ou des baisses de ristournes.

### Les activités en risque propre ont le vent en poupe

Notre volume de primes a enregistré une croissance notable de 7,3% durant l'exercice écoulé. Celle-ci est imputable à l'assurance-accidents collective et à l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie.

L'Office fédéral de la santé publique a décidé la mise en œuvre de nouvelles règles de calcul pour la capitalisation des rentes LAA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Celles-ci tiennent compte de l'allongement de l'espérance de vie. Par ailleurs, le taux d'intérêt technique du capital de couverture des rentes est adapté aux conditions du marché des capitaux, c'est-à-dire qu'il est ramené à 2%. Ces modifications ont entraîné un besoin supplémentaire en capital de couverture de CHF 11 mio. Nous avons anticipé cette évolution et provisionné les ressources correspondantes au cours des dernières années.

Les nouvelles règles de calcul dans la LAA imposent un capital de couverture accru pour les nouveaux cas de rente. Par conséquent, nous avons dû relever la prime pour les accidents professionnels de 5%, mais avons parallèlement pu réduire celle des accidents non professionnels de 5%. Les factures de primes pour 2014 ont été adaptées en conséquence et de nouvelles polices ont été envoyées aux clients concernés.

Dans l'assurance choses, la croissance des primes a stagné en dépit de notre objectif affiché de croissance. Durant l'année sous revue, les nouvelles affaires nous ont simplement permis de compenser les pertes liées aux fermetures d'entreprises.

### Réassurance adaptée

Suite aux nouvelles bases de calcul dans la LAA, nous avons réévalué notre concept de réassurance et constaté que nous devons augmenter les sommes d'assurance réassurées. Cette adaptation se traduira malheureusement par une augmentation des primes de réassurance au cours des prochaines années, autrement dit par des coûts plus élevés pour les activités d'assurance.

### Des effectifs stables

Malgré le déménagement dans les nouveaux locaux, les effectifs sont restés stables en 2013 (taux de fluctuation >2%). Nos collaborateurs expérimentés et fiables sont garants de la qualité élevée de nos prestations fournies à des coûts comparativement bas.

### Les paiements pour sinistres en nette hausse

Durant l'année sous revue, nos paiements pour sinistres ont clairement augmenté par rapport à l'année précédente. Cette hausse est imputable à la forte croissance dans le domaine de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, qui a bien sûr entraîné des paiements pour sinistres correspondants. Contrairement à l'an passé, nous avons de surcroît dû constituer CHF 3 mio. de provisions techniques supplémentaires pour les sinistres, ce qui a eu une incidence négative sur le résultat technique.

### Nouvelle ère informatique

Notre propre logiciel d'assurance BRAVE a largement fait ses preuves durant sa première année d'utilisation. L'application est stable et conviviale. Nous avons procédé ces derniers mois à des modifications ou extensions ponctuelles de BRAVE pour adapter le logiciel encore davantage à nos exigences.

La charge de travail de l'équipe informatique est revenue à la normale après la fin du projet BRAVE et le déménagement. À la suite de cela, nous avons chargé la société EY AG de réaliser un audit informatique. Celui-ci a mis à jour des besoins d'optimisation dans les domaines de la sécurité et de la protection des données. Ces points seront traités un à un en 2014.

### Déménagement au Sihlquai

En décembre 2012, nous avons racheté à une banque privée des bureaux, en propriété par étages, au Sihlquai et avons fait des rénovations pour plus de CHF 3,0 mio. Nous avons aménagé les bureaux de manière à pouvoir les utiliser ces vingt prochaines années sans investissements majeurs. Début octobre, nous avons emménagé au Sihlquai avec l'UPSv. Les nouveaux locaux offrent les conditions idéales pour les défis et activités à venir.



Martin Rastetter  
Directeur

## Un engagement polyvalent

4

### Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)

#### Tout le reste n'est que garniture!

En tant qu'organisation professionnelle et sectorielle forte, l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV) est la plaque-tournante pour toutes les questions concernant l'économie carnée. L'activité institutionnelle de l'UPSV couvre principalement les missions suivantes:

- défense politique et économique des intérêts de l'ensemble du secteur de la viande;
- représentation des employeurs de la branche carnée;
- pérennisation de la profession, promotion de la relève, formation et formation continue pour les métiers de l'économie carnée;
- information des membres (p. ex. par la voie de la revue publiée par l'association, de son site Internet) et relations publiques pour promouvoir la viande;
- offre de prestations très complètes et pratiques en collaboration avec les institutions qui nous sont proches (y compris l'AMS) afin de proposer des solutions sectorielles équilibrées.

#### Economie carnée suisse 2013

Chiffre d'affaires annuel	env. CHF 10 mrd.
Part intérieure de la production carnée	80%
Effectifs du secteur	env. 23 000
Nombres de membres de l'UPSV	env. 1 100
Nombre d'associations régionales	23
Taux d'adhésion du secteur	env. 70%
Nombre d'apprentis	env. 1000



### Association Suisse des Droguistes (ASD)

#### Sous une bonne étoile

L'Association suisse des droguistes (ASD) a été fondée en 1898 en tant qu'organisation nationale de la branche de la droguerie suisse. Aujourd'hui, elle s'occupe depuis son siège à Bienne de 531 drogueries membres de l'ASD en Suisse alémanique et en Suisse romande. Ce chiffre correspond à plus de 90% de l'ensemble des drogueries suisses.

L'association concentre ses activités sur les quatre champs d'activité suivants: «politique et branche», «gestion de la qualité», «gestion des RH, formation continue et complémentaire» ainsi que «communication et médias». Elle coopère étroitement avec l'Ecole supérieure de droguerie (ESD) de Neuchâtel qui assure depuis 1905 la formation de droguiste diplômé ES (elle comporte huit années d'étude).

#### Branche suisse de la droguerie 2013

Chiffre d'affaires 2012 (extrapolation)	CHF 869 mio.
Produits thérapeutiques et sanitaires	46%
Produits de beauté et cosmétiques	37%
Nombre d'apprentis	1 002
Effectifs de la branche	env. 3 500
Nombre de membre de l'ASD	531



### Association Suisse des Fleuristes (ASF)

#### Lifestyle dans l'art floral

Depuis près d'un siècle, notre association est un pilier solide de la branche des fleuristes suisses.

Elle défend les intérêts et requêtes de ses membres dans les questions économiques et juridiques, et s'engage pour une formation initiale et continue de haute qualité pour la branche. Elle organise tous les championnats officiels d'art floral dont les gagnants représentent la Suisse dans le monde entier.

Nos membres bénéficient d'avantages et de prestations multiples ainsi que d'un précieux réseau.

Dans le magazine «Fleuriste», les lecteurs sont informés de façon compétente et actuelle sur toutes les questions ayant trait à la branche.

#### Branche suisse des fleuristes 2013

Nombre de membres	750
Sections cantonales	8
Effectifs de la branche forale	env. 10 000
Nombre d'apprentis	>900
Membre de l'Union suisse des arts et métiers	
Membre de la Fédération européenne des unions professionnelles de fleuristes	



## Association Suisse de l'Optique (ASO)

### Interlocuteur privilégié en cas de problèmes visuels

L'ASO représente les intérêts des opticiens de Suisse depuis 1905. Sa tâche principale est de garantir et de promouvoir à tous les niveaux les formations de base et continue.

Le «primary eye care», autrement dit la prise en charge primaire de la santé oculaire, joue un rôle grandissant dans le système de santé. Selon de récentes études, 71% des personnes de 14 à 74 ans portent des lunettes ou des lentilles de contact. 53% ont fait réaliser un test de vue chez un opticien ou un optométriste (source: Publitest 2013). Afin de garantir un niveau de qualité élevé, la formation professionnelle supérieure des opticiens et opticiens est incluse depuis 2007, avec le soutien financier de l'ASO, dans le système de formation Bachelor/Master à l'institut pour l'optométrie de la Haute Ecole Spécialisée FHNW (Fachhochschule Nordwestschweiz) à Olten.

L'association place aussi les garde-fous nécessaires en matière de politique professionnelle en Suisse. L'association offre à ses membres également toute une série de services pratiques.

### Branche suisse de l'optique 2013

Chiffre d'affaires	CHF 1,3 mrd.
Ventes de montures	CHF 1,4 mio.
Ventes de verres	CHF 3,0 mio.
Nombre de magasins	1 100
dont membres de l'ASO	825
Effectifs de la branche	3 700
dont femmes	42%
Nombre d'apprentis	925



## Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU)

### Sous le signe de la sécurité

La VSSU représente la branche des prestataires suisses de services de sécurité en Suisse et à l'étranger. Fondée en 1996, elle regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des entreprises renommées de la branche suisse de la sécurité. L'association a pour but d'améliorer l'image des entreprises et organisations prestataires de services de sécurité, notamment par:

- des conditions d'engagement modernes et équitables;
- une formation professionnelle appropriée débouchant sur un brevet reconnu par la Confédération;
- la réalisation des examens en vue de l'obtention dudit brevet fédéral;
- la réalisation des examens théoriques et pratiques du permis de port d'armes;
- la promotion d'objectifs communs auprès de l'opinion publique et des autorités, ainsi que par les contacts avec des associations analogues en Suisse et à l'étranger.

### Branche suisse de la sécurité 2013\*

Nombre d'entreprises	1 135
Effectifs de la branche privée de la sécurité	16 220
Dont à la VSSU	15 350
Chiffre d'affaires	CHF 820 mio.
Proportion de femmes	18%
Âge moyen	35 ans

\*Chiffres de l'Office fédéral de la statistique



Verband Schweizerischer Sicherheitsdienstleistungs-Unternehmen  
Association des entreprises suisses de services de sécurité  
Associazione imprese svizzere servizi di sicurezza  
Association of Swiss Security Service Companies

## Conseil d'administration

6



De gauche à droite: Martin Schwander, Markus Zimmermann, Rolf U. Sutter, Walti Reif, Ueli Gerber, Rolf Büttiker.

---

### Président

**Ueli Gerber**, Villeneuve  
Entrée en fonction: 1992  
Elu président: 2002  
Prochaine élection en 2014

### Vice-président

**Walti Reif**, Effretikon  
Entrée en fonction: 1998  
Elu vice-président: 2002  
Prochaine élection en 2014

---

### Membres

**Martin Schwander**, Riggisberg  
Entrée en fonction: 1998  
Prochaine élection en 2014

**Markus Zimmermann**, Ehrendingen  
Entrée en fonction: 2006  
Prochaine élection en 2014

**Rolf Büttiker**, Wolfwil  
Entrée en fonction: 2007  
Prochaine élection en 2014

**Rolf U. Sutter**, Uster  
Entrée en fonction: 2012  
Prochaine élection en 2014

## Direction & Service



7

De gauche à droite: Heinz Grieder, Emil Zeller, Heiner Huber, Martin Rastetter.

---

### Direction & Service

#### Martin Rastetter, Zurich

T 044 267 61 20  
martin.rastetter@branchenversicherung.ch

---

### Assurances

#### Emil Zeller, Zurich

T 044 267 61 40  
emil.zeller@branchenversicherung.ch

### Ventes & Marketing

#### Heinz Grieder, Wittnau

T 044 267 61 91  
heinz.grieder@branchenversicherung.ch

### Finances

#### Heiner Huber, Adlikon

T 044 267 61 69  
heiner.huber@branchenversicherung.ch

# Conseillers à la clientèle pour nos entreprises commerciales

8

## Responsable du Service extérieur



### Hans-Ulrich Dutly

Sihlquai 255, case postale, 8032 Zurich  
M 079 937 18 84, F 044 261 52 02  
hans-ulrich.dutly@branchenversicherung.ch

## Collaborateurs du Service extérieur



### Werner Buechler, ZH

Gerenstrasse 8b, 8602 Wangen  
M 079 295 16 24, F 044 821 96 27  
werner.buechler@branchenversicherung.ch



### Fritz Lüdi, LU, NW, OW, SZ, UR, ZG, VS (all.)

Friedeck, 6156 Luthern-Dorf  
M 079 672 83 19, F 041 978 00 57  
fritz.luedi@branchenversicherung.ch



### Olivier Maître, FR, JU, NE

Rue du Borbet 23, 2855 Glovelier  
M 079 637 80 08, F 032 861 17 63  
olivier.maitre@assurancesdesmetiers.ch



### Martin Messerli, BE

Föhrenweg 6, 3700 Spiez  
M 079 279 50 90, F 033 650 17 79  
martin.messerli@branchenversicherung.ch



### Olivier Treppe, VD, GE, VS (fr.)

Route des Paccots 215, 1619 Les Paccots  
M 079 623 54 22, F 021 931 42 46  
olivier.treppe@assurancesdesmetiers.ch



### Daniel Thut, AG, BL, BS, SO

Neumattstrasse 8, 5712 Beinwil a. See  
M 079 658 56 57, F 062 771 40 75  
daniel.thut@branchenversicherung.ch



### Klemens Bischof, SH, TG, AI, AR, SG

Howartrain 2, 9642 Ebnat-Kappel  
M 079 668 06 83, F 071 990 05 09  
klemens.bischof@branchenversicherung.ch



### Livio Zanetti, TI, GR, GL, SG «Walensee», SZ «Ausserschwyz»

Via Raveras 11, 7180 Disentis  
M 079 460 79 61, F 081 353 30 29  
livio.zanetti@branchenversicherung.ch

## Service de courtage pour nos entreprises industrielles

### Responsable du Service de courtage



**Claudia Polesana**

T 044 267 61 97, M 079 932 40 55  
claudia.polesana@maklerdienstleistungen.ch

### Responsables de mandats



**Heinz Grieder**

T 044 267 61 91, M 079 647 78 56  
heinz.grieder@maklerdienstleistungen.ch



**Patricia Iten**

T 044 267 61 93, M 079 818 88 26  
patricia.iten@maklerdienstleistungen.ch



**Daniel Tobler**

T 044 267 61 94, M 079 734 54 58  
daniel.tobler@maklerdienstleistungen.ch

### Assistantes



**Franziska Liebheit**

T 044 267 61 96  
franziska.liebheit@maklerdienstleistungen.ch



**Marina Anaya Valencia**

T 044 267 61 92  
marina.anaya@maklerdienstleistungen.ch



**Priska Garay**

T 044 267 61 95  
priska.garay@maklerdienstleistungen.ch



MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE LOCARNO



Le marché hebdomadaire de Locarno attire des autochtones et des touristes qui y trouvent un vaste choix de spécialités tessinoises, de fromages, de fruits, de vêtements et d'articles de seconde main comme des disques, des photos ou des vêtements. Le marché aux fleurs, véritable attraction, est le cadre d'une «bourse aux fleurs» également prisée par les fleuristes.



«CHÄSTEILET» DANS LA JUSTISTAL



Le traditionnel «Chästeilet» (partage des fromages) se déroule à Sigriswil (BE) le vendredi avant ou après le Jeûne Fédéral. Les bergers qui ont fait pâturer leurs vaches durant l'été dans la Justistal se retrouvent pour répartir le fromage en fonction de la quantité de lait produite par les vaches. Tous les fromages produits pendant la saison sont empilés et attribués par tirage au sort aux fermiers qui se mettent d'accord entre eux pour la répartition.



REVUE DU BÉTAIL D'APPENZELL



Les revues du bétail (Vienschau) sont des fêtes populaires très prisées dans le canton d'Appenzell. Les paysans se rendent à la revue du bétail avec tout l'attirail de la transhumance. Le bétail est attaché à de longues lattes selon des catégories préétablies avant que le jury n'évalue les animaux selon leur beauté et leur rendement. Les animaux sélectionnés sont parés de couronnes de fleurs en papier attachées autour des cornes. Autrefois, le bétail était aussi négocié lors de ces revues.



MARCHÉ COUVERT DE MONTREUX



Le «Marché couvert» est l'un des emblèmes de la ville de Montreux. Construit entre 1891 et 1892, sa structure métallique provient de l'atelier qui avait livré à Gustav Eiffel sa tour pour Paris. Tous les vendredis matins, un grand marché hebdomadaire propose des produits du terroir et des spécialités régionales. Le marché couvert de Montreux accueille aussi de nombreuses autres manifestations.



MARCHÉ AUX OIGNONS DE BERNE



Organisé chaque année le quatrième lundi de novembre, le «Zibelemärit» (Marché aux Oignons) de Berne s'étend des ruelles de la vieille ville au Waisenhausplatz et au Bundesplatz. On y trouve avant tout des tresses et couronnes d'oignons ainsi que des personnages fabriqués à partir de ce légume, mais aussi des vêtements, des bijoux, de la céramique et des jouets.



## MARCHÉ DE NOËL D'EINSEDELN

Avec plus de 130 petites échoppes richement décorées, le marché de Noël d'Einsiedeln est le plus grand du genre en Suisse centrale. Il attire chaque année des milliers de visiteurs de toute l'Europe qui viennent chercher de l'inspiration pour leurs cadeaux et décorations de Noël, déguster des spécialités culinaires et profiter d'un programme culturel varié.

# Sommaire

Page	<b>21 Comptes annuels 2013</b>	21
	22 Organes et organisation	
	23 Gestion des risques	
	24 Situation financière	
	26 Proposition à l'assemblée générale. Remarques finales	
	27 Compte de résultat d'exploitation	
	28 Bilan	
	30 Compte de résultat	
	32 Annexe	
	34 Proposition d'utilisation du produit net	
	35 Rapport de l'organe de révision	
	<b>36 Annexe statistique</b>	
	36 Assurance accidents obligatoire (LAA)	
	37 Assurance accidents de droit privé	
	38 Assurance choses	
	39 Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	
	40 Primes encaissées et paiements	
	41 Activités d'agence et de courtage & frais administratifs	
	42 Ratio combiné et ristournes	
	43 Actif immobilisé et produits des placements de capitaux	

# Organes et organisation

22

## Société

La Coopérative des Assurances-Bouchers a été fondée en 1902. Dans ses activités quotidiennes, elle utilise les noms de marque «Assurance des métiers Suisse» (AMS) et «Service de courtage».

## Structure du capital et de la coopérative

AMS est une coopérative sans capital social. Le capital minimum disponible et les réserves correspondantes ont été alimentés successivement depuis la création de la société par des excédents non distribués. Le capital minimal et le capital de réserves répondent aux prescriptions émises par les organes de surveillance.

AMS est une société coopérative indépendante au sens du droit des obligations. Elle constitue une organisation d'entraide de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSVM) et d'autres associations professionnelles. À la clôture du bilan, elle entretient des relations de coopération avec l'Association suisse des droguistes (ASD), l'Association suisse des fleuristes (ASF), l'Association suisse de l'Optique (ASO) et l'Association des entreprises suisses de services de sécurité (VSSU).

Les droits de coopérateur sont automatiquement acquis à la souscription d'assurances auprès d'Assurance des métiers Suisse.

## Ristournes

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, le conseil d'administration a prévu de verser aux coopérateurs des ristournes à hauteur de CHF 3,5 mio. Il a défini comme suit la politique de versement (extrait):

- Ont droit aux ristournes les contrats d'assurance qui présentent un excédent positif entre les primes et les paiements pour sinistres (ou «excédent technique») au cours de l'exercice sous revue. L'excédent technique est directement répercuté sur le calcul des montants des ristournes.
- La ristourne se calcule séparément et selon un taux parfois spécifique pour chaque branche d'assurance.
- Les coopérateurs membres d'une association affiliée à l'AMS (UPSVM, ASD, ASF, ASO, VSSU) bénéficient des mêmes taux ordinaires. Des taux de ristourne différents peuvent être appliqués aux autres coopérateurs.

## Gouvernance d'entreprise

Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, la Bourse suisse a publié des directives relatives à la mise à disposition d'informations sur la gouvernance d'entreprise. Les renseignements ci-après sont conformes à ces directives, mais adaptés à une petite entreprise non cotée en bourse. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2013.

## Conseil d'administration (CA)

Les membres du conseil d'administration sont élus chaque année par l'assemblée générale et leur réélection est possible au terme du premier mandat. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs, qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. La composition du conseil est présentée de manière détaillée dans le rapport annuel. Il se réunit toujours au complet; il n'existe pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, disponibles sur le site [www.branchenversicherung.ch](http://www.branchenversicherung.ch)) ainsi que dans le règlement d'organisation.

## Gestion des risques

Le conseil d'administration s'est réuni pour six séances ordinaires et un atelier consacré à la stratégie durant l'année sous revue. Le directeur et les membres de la direction informent le CA lors de chaque séance des affaires en cours et des événements importants.

Par ailleurs, un rapport trimestriel détaillé est remis au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

De plus, le président du CA et le directeur entretiennent des contacts réguliers et étroits. Chaque membre du CA peut demander individuellement des informations sur les activités opérationnelles auprès des dirigeants.

### Direction

Le règlement d'organisation d'Assurance des métiers Suisse prévoit de déléguer la conduite opérationnelle à la direction. Le conseil d'administration nomme et révoque le directeur et les membres de la direction. Le directeur dirige l'équipe de direction à laquelle appartiennent, outre le directeur, les responsables des départements Finances, Assurances et Ventes & Marketing.

La direction gère les activités quotidiennes de manière autonome dans le cadre de la stratégie d'entreprise définie par le CA ainsi que du budget et des objectifs de l'entreprise.

### Rémunération des administrateurs et de la direction

Le conseil d'administration fixe la rémunération des administrateurs et celle des membres de la direction. Les rémunérations des membres du conseil d'administration et celles des membres de la direction sont conformes à celles relevées dans des sociétés et fonctions comparables.

### Organe de révision et actuaire responsable

L'organe de révision d'AMS est EY AG, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'EY AG exerce ses fonctions de réviseur de manière complètement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale.

L'actuaire responsable est Madame S. Betz de Deloitte Consulting AG, Zurich

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont prises. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques-clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé. Les mesures ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction; l'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

En notre qualité de société d'assurance, nous devons tout particulièrement surveiller les risques suivants:

- risques stratégiques
- risques actuariels
- risques de placement
- risques opérationnels

Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

### Système de contrôle interne (SCI)

Le SCI de l'AMS a été élaboré en s'appuyant sur la structure COSO. Celle-ci impose notamment des contrôles dans le domaine des finances, des recettes de primes, du traitement des sinistres et des paiements pour sinistres ainsi que de la sécurité informatique. L'existence du SCI conformément à l'art. 728a CO est confirmée par l'organe de révision EY AG.

### Concept de réassurance

AMS réassure une partie de ses risques actuariels auprès de ses partenaires de réassurance. Le directeur soumet chaque année le concept de réassurance à une évaluation et le présente pour approbation à la direction et au CA.

# Situation financière

24

## Remarques sur les comptes annuels et sur le compte de résultat

Se reporter à la page 27 ainsi qu'aux pages 36 et suivantes «Annexe statistique».

### Assurances accidents

Comme le montre le compte de résultat, le secteur assurances accidents a enregistré un produit net de CHF 3 569 000 (2012: CHF 5 305 000).

Dans l'assurance accidents obligatoire (LAA), les primes brutes encaissées ont augmenté de 3,6% (CHF 755 000), ce qui se reflète aussi dans l'évolution positive de la masse salariale. Les paiements bruts pour sinistres sont légèrement supérieurs de 0,7%, respectivement de CHF 101 000 à l'exercice précédent. La charge des sinistres à compte propre a diminué de 2,6 points, à 86,5%. Le résultat technique a atteint CHF 2 251 000 (2012: CHF 1 738 000). La baisse des provisions pour les cas de rente fait face à une augmentation des prestations de courte durée. Le montant total des provisions techniques nécessaires s'est élevé à CHF 1 659 000 (2012: CHF 78 000). Cette hausse de la part affectée aux provisions a entraîné une baisse des excédents dans le domaine LAA de CHF 592 000 (2012: CHF 1 660 000), sachant que les assurances professionnelles ont de nouveau eu une incidence négative sur les résultats à hauteur de CHF -607 000. Le besoin accru en provisions à court et long terme suite aux nouvelles bases de calcul dans la LAA s'est établi à CHF 11 006 000 et a pu être couvert avec les provisions disponibles. À la date de clôture du bilan, les provisions techniques totales s'élèvent ainsi à CHF 130 659 000 (+ 1,8%).

Dans l'assurance accidents de droit privé, les primes brutes encaissées affichent une baisse de 0,3% par rapport à l'exercice précédent. Le nombre d'assurés a encore diminué d'environ 4% dans l'assurance accidents individuelle. Du coup, les recettes de primes ont baissé de CHF 176 000. Une hausse des paiements pour sinistres (CHF 216 000) conjuguée à un besoin accru en provisions a conduit à une baisse sensible du bénéfice, de CHF 664 000 à CHF 288 000, par rapport à l'exercice précédent. Nous avons enregistré une hausse des primes de CHF 159 000 dans l'assurance complémentaire LAA. Les paiements pour sinistres ont augmenté de CHF 142 000. Après dissolution de provisions d'un montant de CHF 118 000, l'excédent s'établit à CHF 1 547 000 (2012: CHF 1 549 000), un résultat réjouissant. Dans l'assurance accidents de droit privé, la charge des sinistres à compte propre a progressé à 47,9% (2012: 41,3%). Compte tenu de la dissolution de provisions techniques (CHF 92 000/2012: CHF 387 000), l'excédent se monte à CHF 1 837 000 (2012: CHF 2 502 000).

### Assurances choses

Comme le montre le compte de résultat, l'assurance choses a enregistré un produit net de CHF 1 133 000 (2012: CHF 1 267 000).

Nous avons enregistré un recul de 3,1% (2012: hausse de 0,6%) des primes encaissées à compte propre dans l'assurance choses et de 3,4% dans l'assurance épidémie – la baisse cumulée des primes a atteint CHF 107 000. Au niveau des paiements pour sinistres à risque propre, qui sont inférieurs de CHF 62 000 à l'exercice précédent, la charge des sinistres a légèrement diminué à 51,8% (2012: 52,0%). Le résultat technique s'est élevé à CHF 475 000 (2012: CHF 495 000). Après constitution de provisions techniques à hauteur de CHF 10 000 (2012: dissolution de CHF 84 000), les assurances choses ont enregistré un excédent de CHF 465 000, soit CHF 114 000 de moins par rapport à l'exercice précédent.

### Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré un produit net négatif de CHF 1 222 000 avec l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie reprise à risque propre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les recettes de primes brutes se sont élevées à CHF 3 822 000 et les paiements pour sinistres à CHF 3 528 000 (dont paiements suite à des cas de libre passage d'environ CHF 600 000). La charge des sinistres à compte propre s'est établie à un niveau record de 92,3% (2012: 49,6%). Compte tenu des majorations des frais administratifs, le produit a réalisé un résultat technique négatif de CHF 471 000 (2012: + 642 000). Une nouvelle attribution considérable aux provisions actuarielles pour le nouveau produit de CHF 1 515 000 a entraîné une perte de CHF 1 986 000 (2012: perte de CHF 325 000) durant l'exercice sous revue. Depuis la reprise à risque propre du produit en 2012, nous avons dû constituer des provisions actuarielles pour un total CHF 2 482 000 – ces attributions diminueront sensiblement ces prochaines années.

### Activités d'agence et de courtage

Le produit des activités d'agence/de courtage a baissé de CHF 253 000 à CHF 1 209 000, principalement suite à la reprise à risque propre de polices d'indemnités journalières en cas de maladie d'Allianz. Le produit des activités de courtage a augmenté de CHF 67 000 par rapport à l'exercice précédent. Le volume de primes à risque étranger traité par Assurance des métiers Suisse a légèrement augmenté de 0,8%, à CHF 18 832 000.

### Produit des activités d'assurance

Le produit total des trois secteurs d'assurance a atteint CHF 4 689 000 (2012: CHF 8 132 000). La baisse notable s'explique essentiellement par la part accrue affectée aux provisions actuarielles et à la charge des sinistres élevée dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie.

### Autres produits

Nous avons réalisé une performance de 1,4% compte tenu de notre aptitude au risque. Les obligations sont portées au bilan selon la méthode d'amortissement des coûts prescrite par la

loi – c'est-à-dire que la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement doit faire l'objet, respectivement à la date de clôture du bilan, d'un étalement linéaire en tant qu'amortissement ou revalorisation pour la durée restant à courir. Compte tenu de l'évolution négative des cours des titres à revenus fixes durant l'année sous revue, nous avons réalisé un produit de CHF 3 797 000. Le produit de notre portefeuille de titres s'est ainsi établi à CHF 5 472 000 (2012: CHF 5 005 000). En tenant compte des frais de financement et des amortissements (dont un amortissement exceptionnel de CHF 220 000), le produit de nos placements immobiliers a atteint CHF 1 494 000. Les immeubles en portefeuille ont produit un rendement net réjouissant de 6,7%. Les «autres produits» s'élèvent ainsi à un montant total de CHF 7 114 000 (2012: CHF 7 182 000).

#### Produit total

En dépit du besoin accru en provisions actuarielles et de la charge élevée des sinistres dans l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, Assurance des métiers Suisse est parvenue à réaliser un excellent produit total de CHF 11 803 000 en 2013 (2012: CHF 15 314 000), notamment grâce au produit réjouissant de nos placements en 2013.

#### Autres charges

Les frais administratifs nettement inférieurs à l'exercice précédent de CHF 10 223 000 au total s'expliquent principalement par un amortissement extraordinaire sur notre nouvelle plateforme logicielle BRAVE en 2012. Les amortissements financiers sur les investissements ont pesé à hauteur de CHF 1 504 000 (2012: CHF 2 467 000) sur les frais administratifs. Les frais de personnel se sont montés quant à eux à CHF 6 949 000 (2012: CHF 7 323 000) et représentent ainsi – sans prise en compte des amortissements extraordinaires, 68% des frais administratifs totaux (2012: 70%). Grâce au recul des frais de personnel et au volume d'amortissement plus bas que l'année précédente, le taux des frais administratifs des activités d'assurance a baissé de 6,0 points, à 18,3%. Afin de pouvoir résister à un éventuel effondrement de la bourse – le souvenir de l'année 2008 n'est pas encore effacé –, nous avons renforcé les réserves pour fluctuations des titres de CHF 3 121 000. Suite au calcul mathématique, des frais pour sinistres ULAE d'un montant de CHF 1 560 000 ont pu être liquidés. Le poste «autres charges» s'est élevé au total à CHF 8 296 000 (2012: CHF 11 808 000).

#### Excédent

Au terme de l'exercice sous revue, l'excédent avant écritures de clôture s'élève à CHF 3 507 000 (2012: CHF 3 506 000). Compte tenu de l'évolution positive des activités d'assurance et du produit réjouissant de nos placements, le conseil d'administration a décidé de verser des ristournes à hauteur de CHF 3 500 000 aux membres. Le bénéfice restant s'établit ainsi à CHF 7 000 (2012: CHF 6 000).

#### Remarques sur le bilan

L'augmentation de la valeur comptable des titres et les investissements réalisés dans nos nouveaux bureaux ainsi que dans l'immeuble résidentiel «Irispark» ont permis à la somme du bilan de l'année sous revue d'augmenter de 5,0%, à CHF 184 149 000 (pages 28 et 29). Le taux d'autofinancement a été de 6,1%. Les fonds de tiers sont entièrement couverts par les actifs immobilisés (valeurs de liquidation / cession). Les provisions actuarielles se montent à CHF 143 970 000 (2012: CHF 141 642 000).

Le Test Suisse de Solvabilité (Swiss Solvency Test, SST) confirme, pour 2013, l'excellente santé financière d'Assurance des métiers Suisse, avec un degré de couverture se situant à 139,3% (2012: 138,3%). L'entreprise est ainsi en mesure de couvrir tous les risques calculés (risques d'assurance et ceux liés aux placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le débit de la fortune liée est en permanence couvert par la valeur correspondante des titres. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ont été respectées. Le taux des biens immobiliers est de 26,9% (uniquement des placements directs). La location des biens immobiliers affiche le taux réjouissant de 98,9%.

La planification financière à moyen terme ne révèle actuellement aucun besoin de capital supplémentaire, qu'il soit coopératif ou sous forme de bons de participation. Tous les projets en cours et les besoins en capital-risque peuvent être couverts par un financement interne.

## Proposition à l'assemblée générale

## Remarques finales

26 Le conseil d'administration propose à la 112<sup>e</sup> assemblée générale du 7 mai 2014 d'utiliser comme suit le produit net (bénéfice porté au bilan) de CHF 36 551.10 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 27) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 30 050.80 et de l'excédent du produit de l'exercice 2013 de CHF 6 500.30 :

<b>Attribution aux réserves légales</b>	CHF 1 300.00
<b>Report à compte nouveau</b>	CHF 35 251.10

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations.

Au nom de la direction  
Martin Rastetter,  
directeur d'administration

Au nom du conseil  
Ueli Gerber, président  
Walti Reif, vice-président

## Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2013	2012	2011	2010
<b>1. Assurance accidents</b>				
Primes nettes encaissées	22 894	22 303	22 673	23 443
Produit total net des primes	22 894	22 303	22 673	23 443
Paiements nets pour sinistres	17 671	17 212	16 939	16 974
Diverses charges de l'assurance accidents	88	95	84	140
Constitution/Dissolution de provisions	1 566	-309	1 604	3 757
Total net des charges pour sinistres	19 325	16 998	18 627	20 871
<b>Produit net de l'assurance accidents</b>	<b>3 569</b>	<b>5 305</b>	<b>4 046</b>	<b>2 572</b>
<b>2. Assurance choses</b>				
Primes nettes encaissées	2 564	2 667	2 580	2 634
Produit total net des primes	2 564	2 667	2 580	2 634
Paiements nets pour sinistres	1 421	1 484	1 418	1 296
Constitution/Dissolution de provisions	10	-84	27	103
Total net des charges pour sinistres	1 431	1 400	1 445	1 399
<b>Produit net de l'assurance choses</b>	<b>1 133</b>	<b>1 267</b>	<b>1 135</b>	<b>1 235</b>
<b>3. Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>				
Primes nettes encaissées	3 822	2 113	0	0
Produit total net des primes	3 822	2 113	0	0
Paiements nets pour sinistres	3 528	1 048	0	0
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	1	0	0	0
Constitution/Dissolution de provisions	1 515	967	0	0
Total net des charges pour sinistres	5 044	2 015	0	0
<b>Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>-1 222</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4. Produit des activités d'agence / de courtage</b>	<b>1 209</b>	<b>1 462</b>	<b>1 767</b>	<b>1 606</b>
<b>5. Produit total des activités d'assurance</b>	<b>4 689</b>	<b>8 132</b>	<b>6 948</b>	<b>5 413</b>
<b>6. Autres produits</b>				
Produit net des titres	5 472	5 005	-614	3 284
Biens immobiliers/Prêts	1 494	1 676	1 720	1 346
Vente d'actifs immobilisés	0	5	0	36
Autres intérêts, divers	148	169	140	190
Provisions pour pertes sur créances	0	327	0	0
<b>Total des autres produits</b>	<b>7 114</b>	<b>7 182</b>	<b>1 246</b>	<b>4 856</b>
<b>7. Produit total</b>	<b>11 803</b>	<b>15 314</b>	<b>8 194</b>	<b>10 269</b>
<b>8. Autres charges</b>				
Frais administratifs	10 223	11 435	9 811	9 451
./ Majoration des frais administratifs LAA	-3 488	-3 362	-3 422	-3 623
Risque de cours de titres	3 121	3 235	0	0
Divers fonds/ULAE	-1 560	500	300	485
<b>Total des autres charges</b>	<b>8 296</b>	<b>11 808</b>	<b>6 689</b>	<b>6 313</b>
<b>9. Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>3 507</b>	<b>3 506</b>	<b>1 505</b>	<b>3 956</b>
<b>10. Réserves pour fluctuations des titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-950</b>
<b>11. Ristournes aux membres</b>	<b>-3 500</b>	<b>-3 500</b>	<b>-1 500</b>	<b>-3 000</b>
<b>12. Résultat porté au bilan</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

## Bilan au 31 décembre 2013 Actif

28

En CHF		31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités			
Caisse	5 229.00		
Poste	648 403.45		
Banque	931 179.65	1 584 812.10	1 542 746.90
Débiteurs		484 295.25	435 534.95
Adm. féd. des contributions (impôts anticipés)		233 929.95	193 449.05
Actifs de régularisation		37 520.00	20 972.75
Autres créances		11 004.70	26 703.00
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>2 351 562.00</b>	<b>2 219 406.65</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Titres		135 675 684.35	132 178 547.25
Autre actif immobilisé			
Véhicules/biens mobiliers	134 957.55		
Logiciels/Coûts de projets	4 977 694.85	5 112 652.40	5 076 300.20
Biens immobiliers			
Irisstrasse 9, Zurich	631 000.00		
Albisstrasse 72–74, Zurich	1 001 000.00		
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf	2 347 190.85		
«The Docks», Zurich	20 022 163.45		
Galgenackerstrasse 12, Oensingen	1 352 525.25		
Küfergasse 5 + 7, Lupfig	6 406 000.00		
Irisstrasse 10, Zurich	730 000.00		
«Sihl-Center», Zurich	6 019 059.90		
«Irispark», Zurich (en construction)	2 499 766.30	41 008 705.75	35 901 784.10
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>181 797 042.50</b>	<b>173 156 631.55</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>184 148 604.50</b>	<b>175 376 038.20</b>

## Bilan au 31 décembre 2013 Passif

En CHF	31.12.2013	31.12.2012
<b>Capital étranger</b>		
Engagements		
Ristournes aux membres	3 697 156.55	3 574 604.55
Passifs de régularisation	2 532 308.30	3 178 923.90
Primes payées d'avance	3 384 218.90	0.00
Hypothèques/Avances	17 167 000.00	13 600 000.00
<b>Total des engagements</b>	<b>26 780 683.75</b>	<b>20 353 528.45</b>
Provisions techniques		
Reports de primes	2 068 577.30	
Assurance accidents privée	3 110 076.00	
Assurance choses	830 000.00	
Assurance épidémie	21 000.00	
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	2 053 388.00	
Provisions pour fluctuations LCA	888 311.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	24 183 000.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	89 611 739.00	
Provisions pour fluctuations/vieillessement LAA	9 551 674.30	
Assurance facultative	17 565.15	
Fonds de compensation du renchérissement	7 294 575.00	
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 340 000.00	143 969 905.75
		141 642 461.90
Autres provisions		
Fonds de rénovation des biens immobiliers	1 182 299.05	
Contributions à la prévention des accidents	84 166.80	
Prévention des accidents	726 664.15	
Fonds disponibles	222 497.00	2 215 627.00
		2 204 160.15
<b>Total des provisions techniques et des autres provisions</b>	<b>146 185 532.75</b>	<b>143 846 622.05</b>
<b>Total du capital étranger</b>	<b>172 966 216.50</b>	<b>164 200 150.50</b>
<b>Fonds propres</b>		
<b>Capital minimum prescrit par la LSA</b>	<b>8 000 000.00</b>	<b>8 000 000.00</b>
<b>Réserves légales</b>	<b>3 145 836.90</b>	<b>3 144 534.90</b>
Report de l'année précédente	30 050.80	24 842.70
Perte(-)/Excédent du produit de l'exercice	6 500.30	6 510.10
<b>Produit net (perte/bénéfice porté(e) au bilan)</b>	<b>36 551.10</b>	<b>31 352.80</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>11 182 388.00</b>	<b>11 175 887.70</b>
<b>Total du passif</b>	<b>184 148 604.50</b>	<b>175 376 038.20</b>

## Compte de résultat 2013 Produits

30

En CHF	2013	2012
<b>Primes encaissées assurance accidents</b>		
Assurance accidents privée	5 692 621.50	5 709 986.25
Assurance accidents obligatoire (LAA)	17 961 072.70	17 332 001.50
Majoration des frais administratifs (LAA)	3 488 010.95	3 361 923.20
Primes brutes encaissées assurance accidents	27 141 705.15	26 403 910.95
déduction faite des primes de réassurance	-759 760.00	-738 864.85
<b>Primes nettes encaissées assurance accidents</b>	<b>26 381 945.15</b>	<b>25 665 046.10</b>
<b>Primes encaissées assurances choses et épidémie</b>		
Assurance choses	2 870 867.10	2 961 663.95
Assurance épidémie	466 213.20	482 458.60
Primes brutes encaissées assurances choses et épidémie	3 337 080.30	3 444 122.55
déduction faite des droits de timbre sur primes	-181 889.15	-186 382.25
déduction faite des primes de réassurance	-591 308.60	-590 314.60
<b>Primes nettes encaissées assurances choses et épidémie</b>	<b>2 563 882.55</b>	<b>2 667 425.70</b>
<b>Primes encaissées assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>		
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	3 822 118.80	2 112 605.00
Primes brutes encaissées assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	3 822 118.80	2 112 605.00
déduction faite des primes de réassurance	0.00	0.00
<b>Primes nettes encaissées assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>3 822 118.80</b>	<b>2 112 605.00</b>
Dissolution provisions pour pertes sur créances	0.00	327 000.00
Pertes sur débiteurs	-7 266.60	-17 397.95
Intérêts bancaires	6 041.20	15 490.05
Produit des activités d'agence et de courtage	1 253 686.65	1 495 041.95
Majoration des paiements fractionnés et intérêts de retard	149 768.00	170 987.85
Produit net des titres	5 472 270.95	5 005 026.35
Produit net des biens immobiliers	2 137 651.75	2 202 833.20
Bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	-333.35	4 500.00
<b>Total du produit</b>	<b>41 779 765.10</b>	<b>39 648 558.25</b>

## Compte de résultat 2013 Charges

En CHF	2013	2012
<b>Paielements pour sinistres assurance accidents</b>		
Assurance accidents privée	2 650 255.65	2 292 557.25
Assurance accidents obligatoire (LAA)	15 021 125.95	14 919 686.70
Paielements bruts pour sinistres assurance accidents	17 671 381.60	17 212 243.95
déduction faite des prestations de réassurance	0.00	0.00
Diverses charges de l'assurance accidents	88 373.15	95 429.65
<b>Paielements nets pour sinistres assurance accidents</b>	<b>17 759 754.75</b>	<b>17 307 673.60</b>
<b>Paielements pour sinistres assurances choses et épidémie</b>		
Assurance choses	1 377 683.05	1 456 060.80
Assurance épidémie	60 724.05	27 549.30
Paielements bruts pour sinistres assurances choses et épidémie	1 438 407.10	1 483 610.10
déduction faite des prestations de réassurance	-17 147.05	0.00
<b>Paielements nets pour sinistres assurances choses et épidémie</b>	<b>1 421 260.05</b>	<b>1 483 610.10</b>
<b>Paielements pour sinistres assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>		
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	3 528 486.10	1 047 999.80
Paielements bruts pour sinistres assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	3 528 486.10	1 047 999.80
déduction faite des prestations de réassurance	0.00	0.00
Charges diverses assurance d'IJ en cas de maladie	604.25	0.00
<b>Paielements nets pour sinistres assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>3 529 090.35</b>	<b>1 047 999.80</b>
Constitution/(-)Dissolution des frais pour sinistres ULAE	-1 560 000.00	0.00
Ristournes aux membres	3 500 000.00	3 500 000.00
Charges agences/courtiers	44 406.30	32 692.80
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance accidents privée	-92 330.00	-386 767.00
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance accidents obligatoire (LAA)	1 658 660.00	77 749.00
Constitution/(-)Dissolution des provisions assurance choses	9 874.00	-84 122.00
Constitution/(-) Dissolution des provisions assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	1 514 610.00	966 595.00
Affectation aux fonds disponibles	0.00	100 000.00
Affectation au fonds d'aide aux nouveaux entrepreneurs	0.00	200 000.00
Affectation au fonds de prévention	0.00	200 000.00
Constitution de réserves pour fluctuations des titres	3 121 000.00	3 235 000.00
Frais administratifs: frais de personnel	6 949 008.10	
autres frais administratifs	3 274 299.20	10 223 307.30
Amortissements biens immobiliers	441 811.30	221 000.00
Charge financière biens immobiliers	201 820.75	306 095.00
<b>Total des charges</b>	<b>41 773 264.80</b>	<b>39 642 048.15</b>
<b>Perte (-)/Excédent du produit</b>	<b>6 500.30</b>	<b>6 510.10</b>
	<b>41 779 765.10</b>	<b>39 648 558.25</b>

## Annexe au 31 décembre 2013

32

En CHF	2013	2012
<b>Valeurs assurance incendie</b>		
Biens immobiliers	37 222 460	35 787 460
Biens mobiliers	1 433 000	1 433 000

### Principes d'établissement du bilan et de la valorisation

#### Titres

- Titres à revenu fixe à des valeurs calculées selon la méthode d'amortissement des coûts (dispositions applicables en matière d'assurance et de surveillance)
- Actions et autres placements aux valeurs du marché
- Toutes les valeurs, compte tenu des amortissements appropriés

#### Immobilisations corporelles

- Au moment de leur acquisition, les biens mobiliers et l'équipement informatique sont portés directement et intégralement au débit du compte de résultat

#### Logiciels/Coûts de projets activés et véhicules

- Pour valeurs d'acquisition, en tenant compte des amortissements dans le cadre de la durée d'utilisation économique

#### Biens immobiliers

- Aux valeurs d'acquisition, compte tenu des amortissements appropriés

### Répartition des investissements en titres

Disponibilités	7 507 207		2 386 828
	%	5,5	%
Obligations (y compris intérêts courus)	109 059 107		109 830 400
	%	80,4	%
Actions	17 109 408		18 164 938
	%	12,6	%
Placements alternatifs	1 999 962		1 796 381
	%	1,5	%
<b>Total des titres (valeurs du bilan)</b>	<b>135 675 684</b>		<b>132 178 547</b>
Titres affectés à la fortune liée (valeurs du marché)	147 318 010		150 466 302

## Annexe au 31 décembre 2013 Suite

En CHF	2013	2012
<b>Produit des titres</b>		
Produit (charges) des titres	6 862 543	2 255 999
Gain (perte) réalisé(e) sur capital et devises	936 894	-193 804
Gain (perte) non réalisé(e) sur capital et devises	-1 921 473	3 338 406
Frais administratifs	-405 693	-394 469
Rémunération de capitaux LAA/Affectation au fonds des allocations de renchérissement	0	-1 106
<b>Produit total des titres (net)</b>	<b>5 472 271</b>	<b>5 005 026</b>
<b>Produit des biens immobiliers</b>		
Produit des biens immobiliers	2 754 473	2 659 303
Charges des biens immobiliers	-616 821	-456 470
<b>Produit total des biens immobiliers (net)</b>	<b>2 137 652</b>	<b>2 202 833</b>
<b>Amortissements de l'actif immobilisé</b>		
compris dans les autres frais administratifs	1 503 746	2 467 213
<b>Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie</b>		
Sept cédules hypothécaires nominatives de CHF 2 mio chacune en 1 <sup>er</sup> rang, datées du 11.5.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).		
Deux cédules hypothécaires nominatives de CHF 2 mio chacune en 2 <sup>e</sup> rang, datées du 11.5.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (n° cat. 6732).		
Une cédule hypothécaire de registre de CHF 3,6 mio. en 2 <sup>e</sup> rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich.		
Les deux dépôts de titres chez Rahn & Bodmer Co., Zurich, d'un montant de CHF 98,4 mio. sont assortis, en relation avec des instruments de couverture des risques de monnaie et de change, d'un acte de nantissement général.		
Les titres ne font l'objet ni d'une avance ni d'une mise en gage.		
<b>Engagements</b>		
Au jour du bilan, les comptes présentaient les engagements suivants à l'égard de la caisse de pension	80 552	80 358
<b>Evaluation des risques</b>		
Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une procédure systématique. Sur la base de cette appréciation, des mesures sont prises en matière de gestion des risques et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.		
Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes responsables. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'estimation des risques stratégiques. En étroite liaison avec la direction, il s'assure que les risques d'ordre opérationnel sont surveillés de manière appropriée et, si nécessaire, dûment rapportés. Le conseil d'administration a fourni un aperçu systématique des risques et des mesures nécessaires. Ces mesures ont été intégrées aux listes des points en suspens du conseil d'administration et de la direction; l'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.		
En notre qualité de société d'assurance, nous devons tout particulièrement surveiller les risques suivants: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.		
Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.		
Le SCI de l'AMS a été élaboré en s'appuyant sur la structure COSO. Celle-ci impose notamment des contrôles dans le domaine des finances, des recettes de primes, du traitement des sinistres et des paiements pour sinistres ainsi que de la sécurité informatique. L'existence du SCI conformément à l'art. 728a CO est confirmée par l'organe de révision EY AG.		

## Proposition d'utilisation du produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan) au 31 décembre 2013

En CHF

2013

2012

34

**Le produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan) suivant est à la disposition de la  
112<sup>e</sup> assemblée générale du 7 mai 2014 à Zurich:**

Report de l'année précédente	30 050.80	24 842.70
Perte (-)/Excédent du produit de l'exercice	6 500.30	6 510.10
<b>Produit net (perte/bénéfice porté(e) au bilan)</b>	<b>36 551.10</b>	<b>31 352.80</b>

**Le conseil d'administration propose à la 112<sup>e</sup> assemblée générale  
de répartir le produit net (bénéfice/perte porté(e) au bilan) comme suit:**

Affectation aux réserves légales	1 300.00	1 302.00
Report à compte nouveau	35 251.10	30 050.80
<b>Produit net (perte/bénéfice porté(e) au bilan)</b>	<b>36 551.10</b>	<b>31 352.80</b>

# Bericht der Revisionsstelle

35



Ernst & Young AG  
Maagplatz 1  
Postfach  
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 31 11  
Fax +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

An die Generalversammlung der  
**Metzger-Versicherungen Genossenschaft, Zürich**

Zürich, 21. Februar 2014

## Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung der Metzger-Versicherungen Genossenschaft, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang auf den Seiten 28 bis 33 für das am 31. Dezember 2013 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

### Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

### Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

### Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2013 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

### Berichterstattung aufgrund weiterer Bestimmungen

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 906 OR in Verbindung mit Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbare Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 906 OR in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrats ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass die Verwendung des Reinertrags dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ernst & Young AG

Armin Imoberdorf  
Zugelassener Revisionsexperte  
(Leitender Revisor)

Marco Roth  
Zugelassener Revisionsexperte

## Assurance accidents obligatoire (LAA)

	Accidents professionnels		Accidents non professionnels	
	2013	2012	2013	2012
Personnes assurées	15 834	15 816	15 576	15 592
Sinistres annoncés	1 253	1 240	1 004	1 174
Masse salariale assurée	CHF <sup>1)</sup> 612 500 441	<sup>2)</sup> 654 419 167	<sup>1)</sup> 611 250 312	<sup>2)</sup> 645 252 002
Primes brutes encaissées	CHF 8 691 744	8 380 003	12 757 340	12 313 922
Paiements bruts pour sinistres				
pour frais de guérison	CHF 2 202 703	2 531 329	3 111 847	2 871 043
pour indemnités journalières	CHF 3 061 826	3 332 231	2 397 272	2 579 187
en cas de décès (avec rentes/capital)	CHF 50 288	44 223	466 582	395 344
en cas d'invalidité (avec rentes/intégr.)	CHF 1 619 749	1 550 781	2 110 859	1 615 549
Total des paiements bruts pour sinistres	CHF 6 934 566	7 458 564	8 086 560	7 461 123
Charge brute des sinistres	% 79,9	89,0	63,4	60,6

### Résultat technique LAA en CHF

Primes encaissées		23 272 961	22 776 397
Contribution à la prévention des accidents		-552 676	-531 247
Majoration pour compensation du renchérissement		-1 271 201	-1 551 225
Primes brutes encaissées		21 449 084	20 693 925
Majoration des frais administratifs		-3 488 011	-3 361 923
Primes nettes encaissées		17 961 073	17 332 002
Primes de réassurance		-600 345	-579 143
Primes encaissées à compte propre		17 360 728	16 752 859
Paiements bruts pour sinistres		-15 021 126	-14 919 687
Prestations de réassurance		0	0
Paiements pour sinistres à compte propre		-15 021 126	-14 919 687
Charge des sinistres à compte propre	%	86,5	89,1
Diverses charges de l'assurance accidents		-88 373	-95 430
<b>Résultat technique</b>		<b>2 251 229</b>	<b>1 737 742</b>
(-)/Constitution/Dissolution de provisions techniques		-1 658 660	-77 749
<b>Excédent LAA</b>		<b>592 569</b>	<b>1 659 993</b>

### Provisions techniques en CHF

Prestations de courte durée	9 084 000	8 562 500	15 099 000	13 563 000
Prestations de longue durée	40 642 199	35 843 320	48 969 540	43 728 732
Assurance facultative	0	0	17 565	17 565
Fonds pour la compensation du renchérissement	2 182 943	4 047 486	5 111 632	6 274 572
Provisions pour fluctuations/vieillessement	3 935 993	6 361 348	5 615 681	9 910 085
<b>Total des provisions techniques <sup>3)</sup></b>	<b>55 845 135</b>	<b>54 814 654</b>	<b>74 813 418</b>	<b>73 493 954</b>

<sup>1)</sup> Masse salariale provisoire

<sup>2)</sup> Masse salariale définitive

<sup>3)</sup> Total des provisions techniques LAA 2013: 130 658 553

Total des provisions techniques LAA 2012: 128 308 608

## Assurance accidents de droit privé

	2013	2012
<b>Assurance accidents individuelle</b>		
Personnes assurées	1 933	2 008
Sinistres annoncés	121	150
Primes brutes encaissées	CHF 1 989 953	2 166 033
Paiements bruts pour sinistres	CHF 1 222 580	1 006 057
Charge brute des sinistres	% 61,4	46,4
<b>Assurance accidents enfants</b>		
Enfants assurés	24	31
Sinistres annoncés	0	1
Primes brutes encaissées	CHF 2 325	3 000
Paiements bruts pour sinistres	CHF 0	554
Charge brute des sinistres	% 0,0	18,5
<b>Assurance accidents collective (selon CCT – complément LAA)</b>		
<b>Accidents professionnels</b>		
Personnes assurées	12 868	12 834
Sinistres annoncés	598	562
Masse salariale assurée	<sup>1)</sup> 485 762 398	<sup>2)</sup> 525 580 334
Primes brutes encaissées	CHF 2 266 688	2 192 641
Paiements bruts pour sinistres	CHF 747 989	800 375
Charge brute des sinistres	% 33,0	36,5
<b>Accidents non professionnels</b>		
Personnes assurées	12 279	12 234
Sinistres annoncés	365	368
Masse salariale assurée	<sup>1)</sup> 503 913 592	<sup>2)</sup> 537 710 071
Primes brutes encaissées	CHF 1 433 656	1 348 312
Paiements bruts pour sinistres	CHF 679 687	485 571
Charge brute des sinistres	% 47,4	36,0
<b>Résultat technique de l'assurance accidents privée en CHF</b>		
Primes brutes encaissées	5 692 622	5 709 986
Primes de réassurance	-159 415	-159 722
Primes encaissées à compte propre	5 533 207	5 550 264
Paiements bruts pour sinistres	-2 650 256	-2 292 557
Prestations de réassurance	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-2 650 256	-2 292 557
Charge des sinistres à compte propre	% 47,9	41,3
Majoration des frais administratifs	-1 138 524	-1 141 997
<b>Résultat technique</b>	<b>1 744 427</b>	<b>2 115 710</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	92 330	386 767
<b>Excédent de l'assurance accidents privée</b>	<b>1 836 757</b>	<b>2 502 477</b>
<b>Total des provisions techniques en CHF</b>	<b>3 429 867</b>	<b>3 522 197</b>

<sup>1)</sup> Masse salariale provisoire <sup>2)</sup> Masse salariale définitive

## Assurance choses

38

<b>Assurance choses</b>	<b>2013</b>		<b>2012</b>	
Contrats		2 801		2 763
Sinistres annoncés		248		289
Primes brutes encaissées	CHF	2 870 867	CHF	2 961 664
Paiements bruts pour sinistres	CHF	1 377 683	CHF	1 456 061
Charge brute des sinistres	%	47,9	%	49,2

### Assurance épidémie

Contrats		844		880
Sinistres annoncés		15		4
Primes brutes encaissées	CHF	466 213		482 459
Paiements bruts pour sinistres	CHF	60 724		27 549
Charge brute des sinistres	%	13,0		5,7

### Résultat technique assurance choses en CHF

Primes brutes encaissées		3 337 080		3 444 123
Primes de réassurance		-591 309		-590 315
Primes encaissées à compte propre		2 745 771		2 853 808
Paiements bruts pour sinistres		-1 438 407		-1 483 610
Prestations de réassurance		17 147		0
Paiements pour sinistres à compte propre		-1 421 260		-1 483 610
Charge des sinistres à compte propre	%	51,8		52,0
Droits de timbre		-181 889		-186 382
Majoration des frais administratifs		-667 416		-688 825
<b>Résultat technique</b>		<b>475 206</b>		<b>494 991</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques		-9 874		84 122
<b>Excédent assurance choses</b>		<b>465 332</b>		<b>579 113</b>

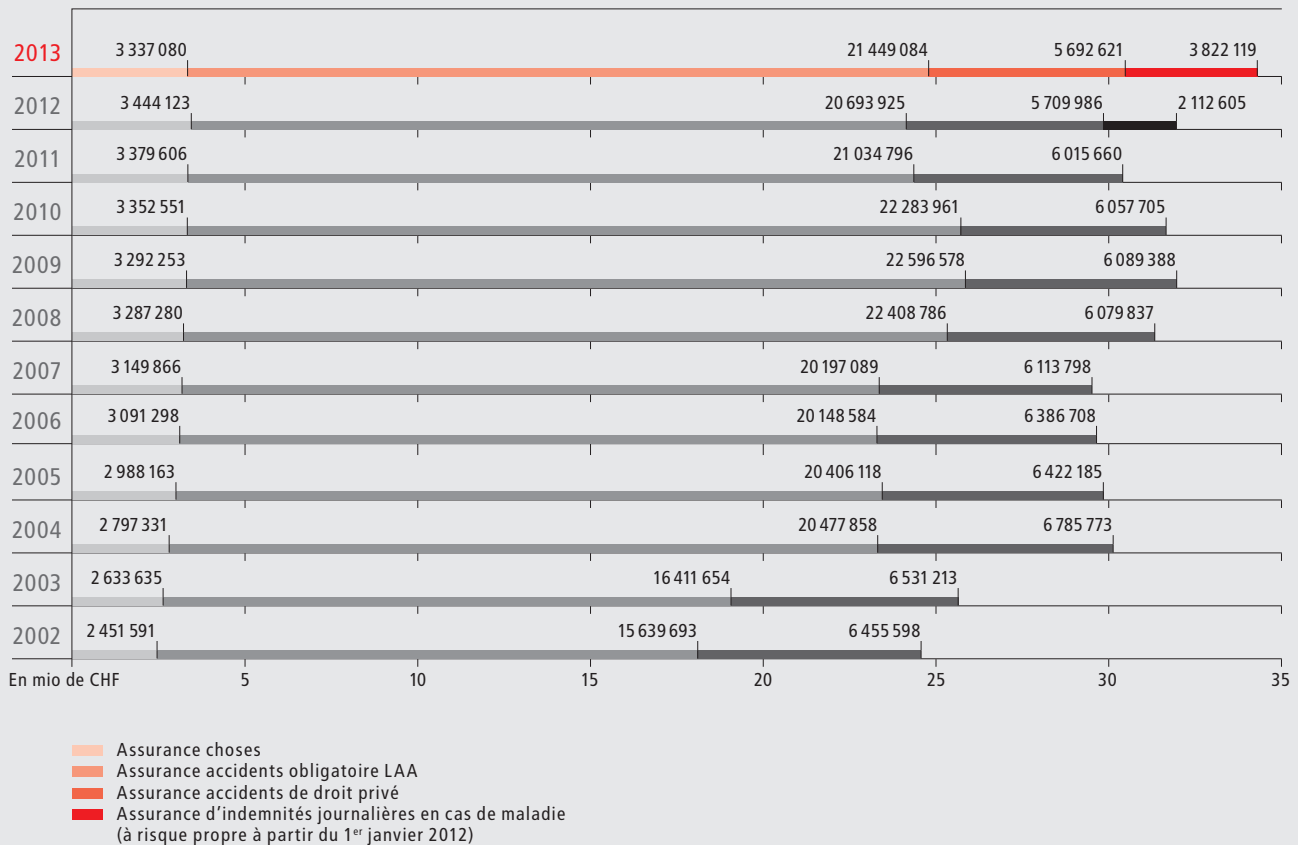
<b>Total provisions techniques en CHF</b>		<b>2 983 410</b>		<b>2 945 061</b>
---	--	------------------	--	------------------

## Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie

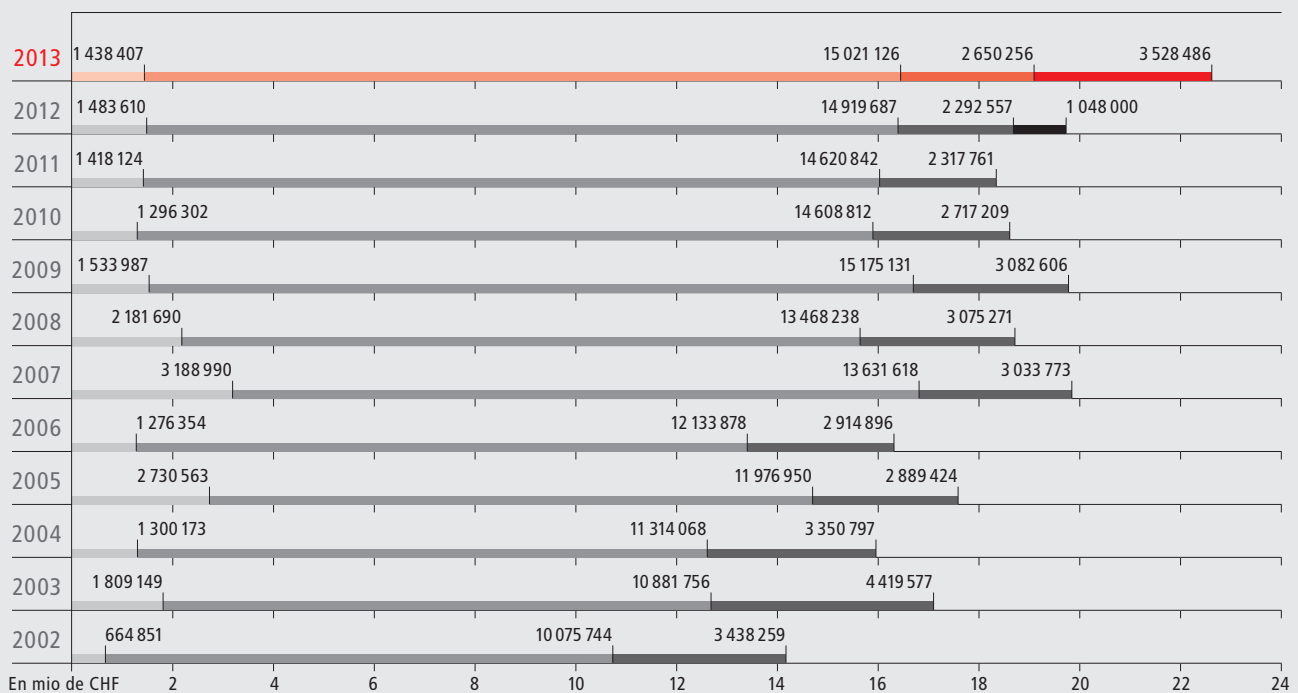
<b>Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Contrats	1 385	1 043
Sinistres annoncés	347	162
Primes brutes encaissées	CHF 3 822 119	2 112 605
Paiements bruts pour sinistres	CHF 3 528 486	1 048 000
Charge brute des sinistres	% 92,3	49,6
<b>Résultat technique assurance d'indemnités journalières en cas de maladie en CHF</b>		
Primes brutes encaissées	3 822 119	2 112 605
Primes de réassurance	0	0
Primes encaissées à compte propre	3 822 119	2 112 605
Paiements bruts pour sinistres	-3 528 486	-1 048 000
Prestations de réassurance	0	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-3 528 486	-1 048 000
Charge des sinistres à compte propre	% 92,3	49,6
Charges diverses assurance d'IJ en cas de maladie	-604	0
Majoration des frais administratifs	-764 424	-422 521
<b>Résultat technique</b>	<b>-471 395</b>	<b>642 084</b>
(-)Constitution/Dissolution de provisions techniques	-1 514 610	-966 595
<b>Excédent assurance d'indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>-1 986 005</b>	<b>-324 511</b>
<b>Total provisions techniques en CHF</b>	<b>2 481 505</b>	<b>966 595</b>

## Primes brutes encaissées

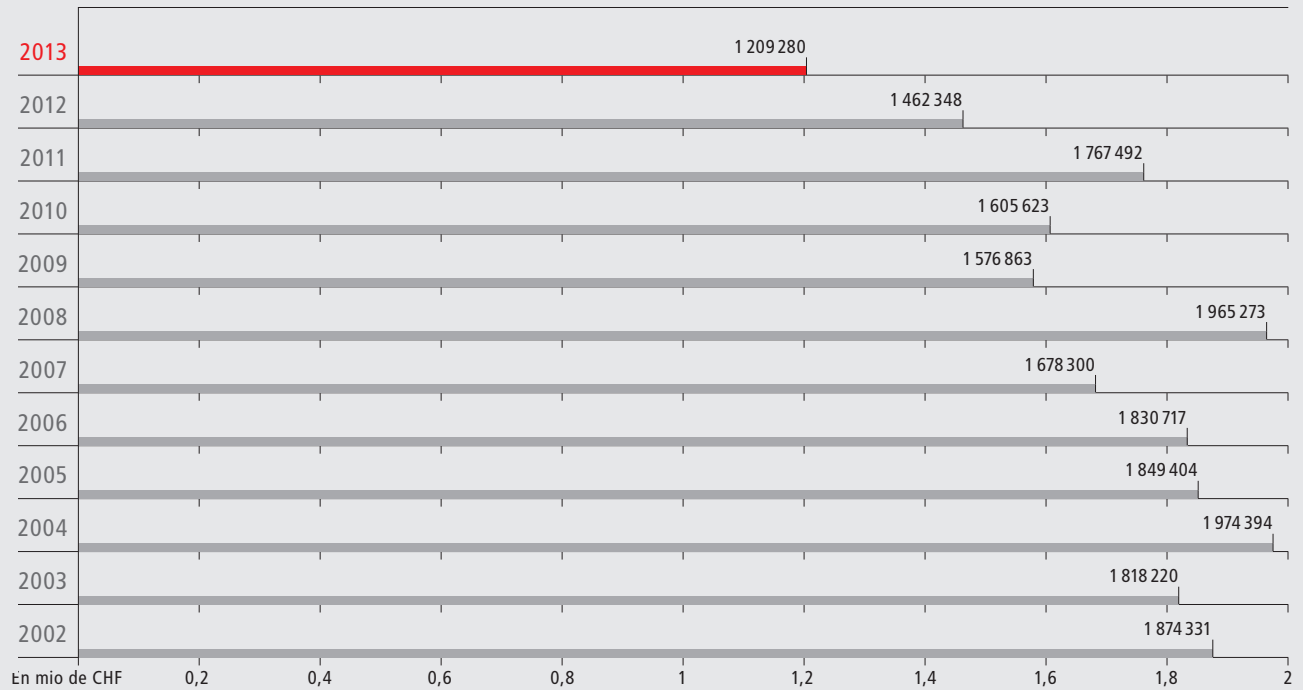
40



## Paiements bruts pour sinistres

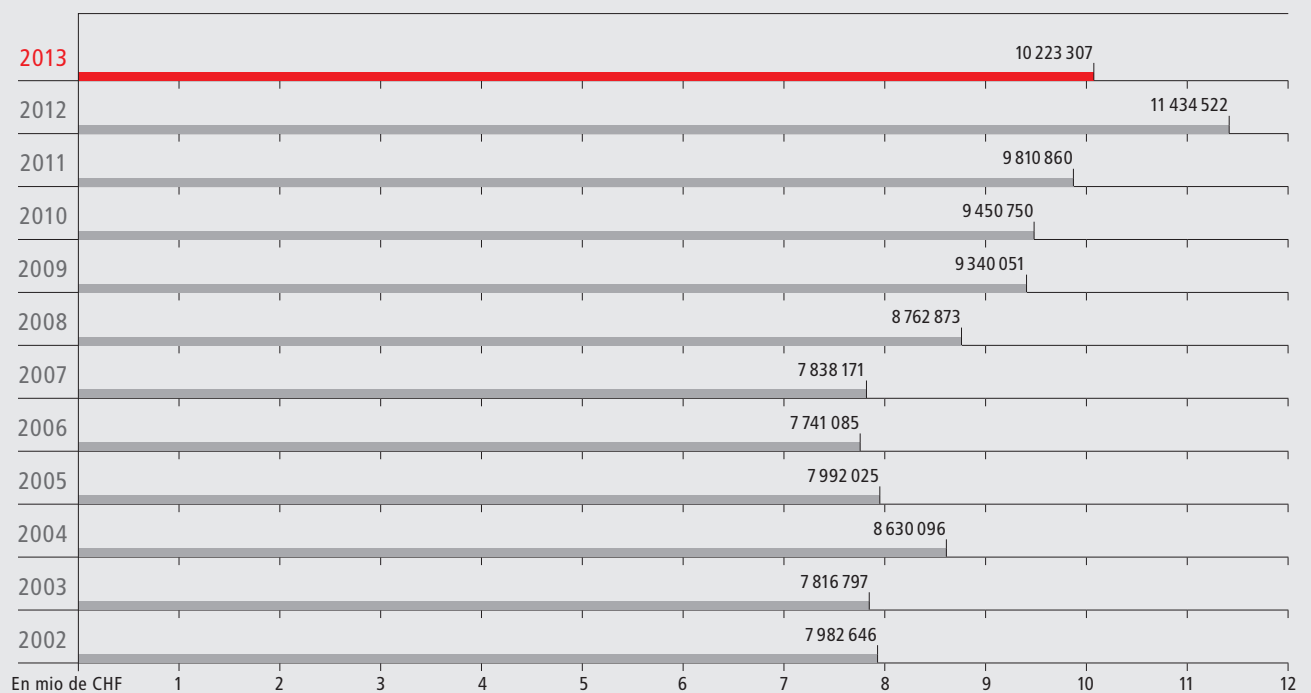


## Activités d'agence et de courtage



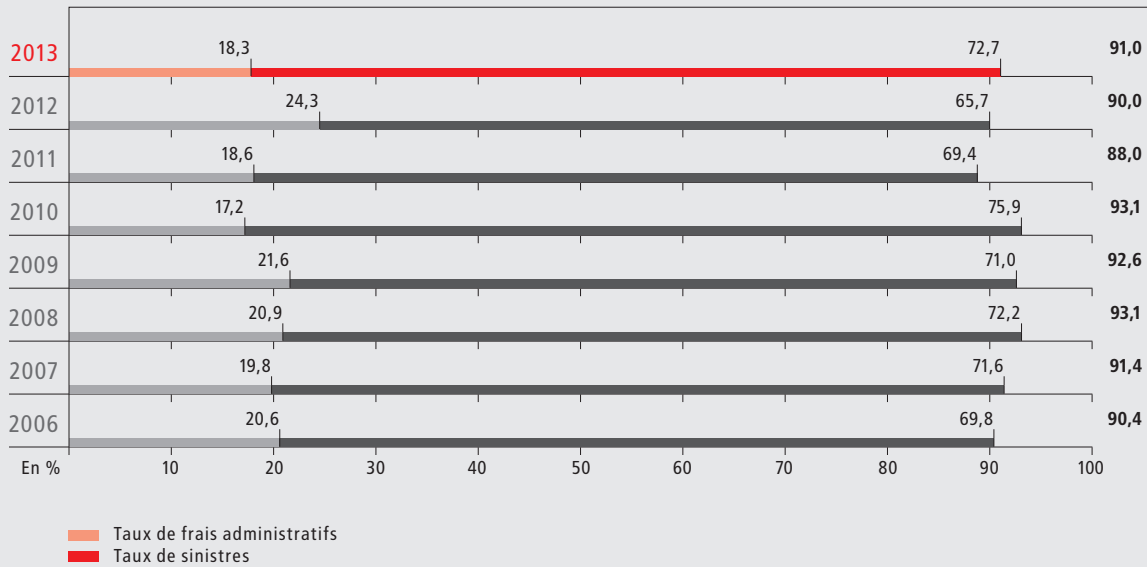
41

## Frais administratifs



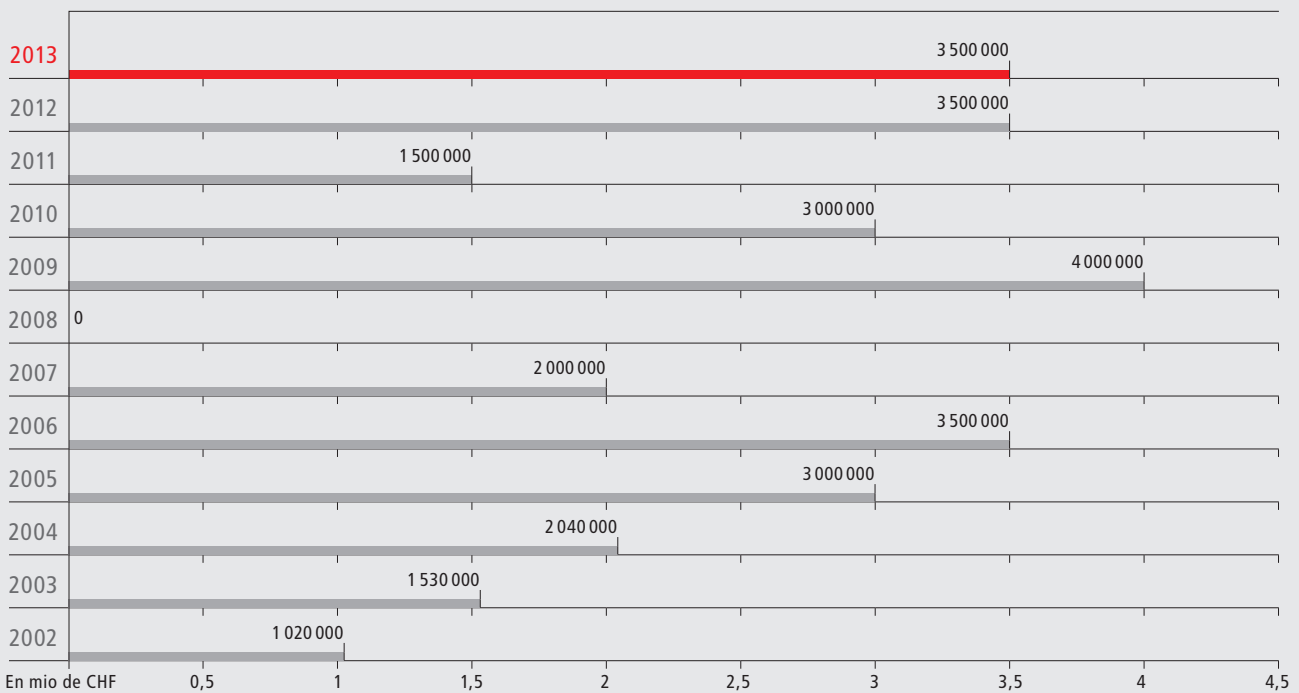
## Ratio combiné

42

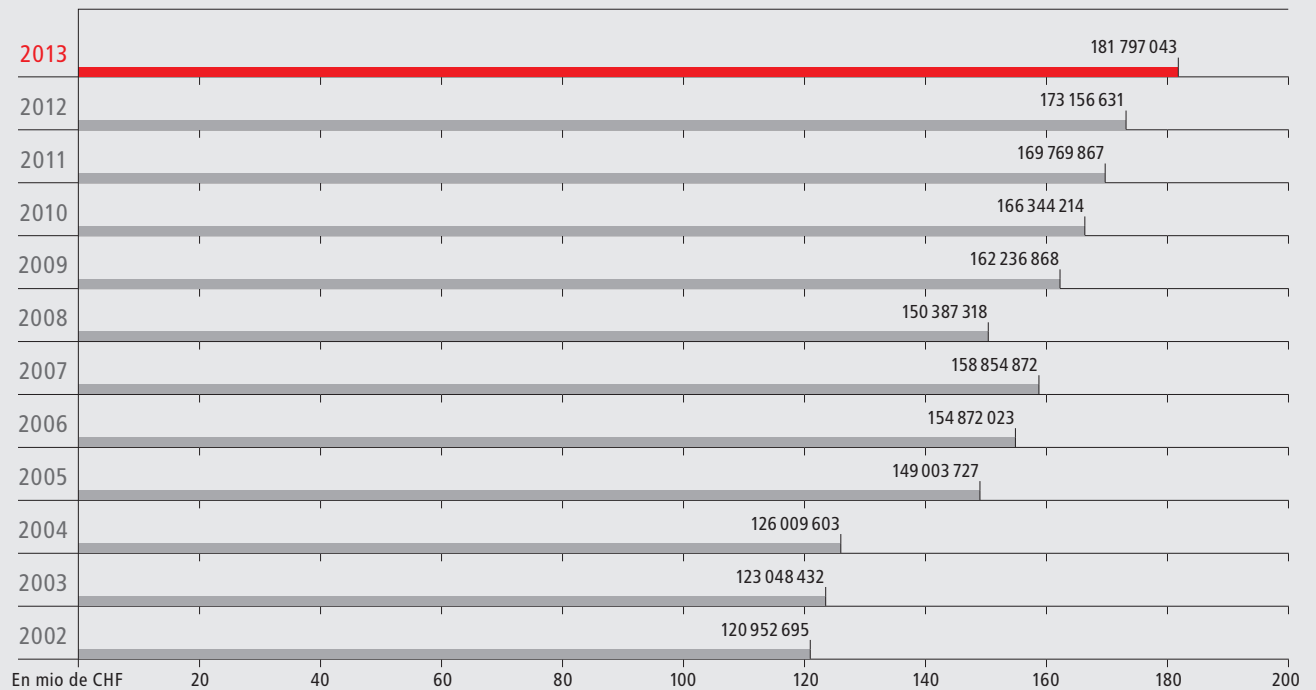


Ratio combiné – rapport entre, d'une part, les recettes de primes et, d'autre part, les indemnisations de sinistres et frais administratifs

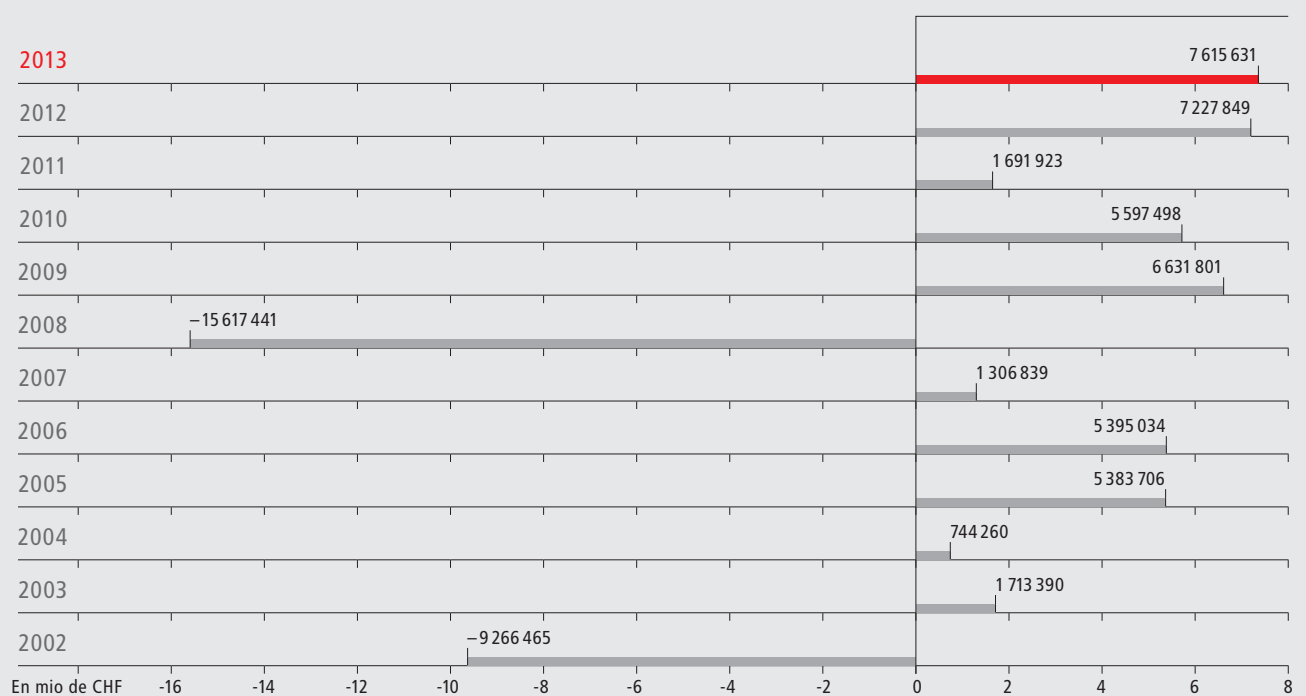
## Ristournes



## Actif immobilisé



## Produits des placements de capitaux



## Les marchés de Suisse

44

Il existe de nombreux marchés, petits ou grands, en Suisse. Quasiment chaque village a son propre marché de fruits et légumes, de produits frais et fermiers, de fleurs, d'animaux, d'antiquités, d'artisanat ou de spécialités. Nous vous présentons sept des plus beaux marchés de Suisse dans le présent rapport annuel: le marché aux puces du Bürkliplatz à Zurich (photo de couverture), le marché hebdomadaire de Locarno, le «Chästeilet» dans la Justistal, la revue du bétail d'Appenzell, le marché couvert de Montreux, le marché aux oignons de Berne et le marché de Noël d'Einsiedeln.



Marché aux puces du Bürkliplatz  
Zurich



Marché hebdomadaire  
Locarno



«Chästeilet»  
Justistal



Revue du bétail  
Appenzell



Marché couvert  
Montreux



Marché aux Oignons  
Berne



Marché de Noël  
Einsiedeln

## **Impressum**

Editeur:  
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Concept et réalisation:  
Lieber + Partner, Zurich

Etat: 31 décembre 2013.  
Paraît en français et en allemand.  
Tirage: 4 000 ex.

Imprimé sur du papier à base de cellulose  
provenant d'une gestion forestière durable  
(certificat FSC).

© 2014, Assurance des métiers Suisse

Assurance des métiers Suisse  
Sihlquai 255, case postale  
CH-8032 Zurich

T 044 267 61 61  
F 044 261 52 02

info@assurancedesmetiers.ch  
www.assurancedesmetiers.ch

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle  
Suisse de la Viande



Association Suisse  
des Droguistes



Association Suisse  
des Fleuristes



Association Suisse  
de l'Optique



Association des  
entreprises suisses de  
services de sécurité